

AFFAIRE N° 5

ASSURANCE de la responsabilité civile en 1960

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vousdemander de bien vouloir approuver le contrat intervenu avec la Compagnie d'Assurance "LA PRESERVATRICE" pour l'assurance contre les risques de responsabilité civile dela Commune, du 1er Janvier 1960 au 31 Décembre 1960, Police n° 6000193 203.863 F

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.